

Campagne de parrainage de prisonniers politiques palestiniens

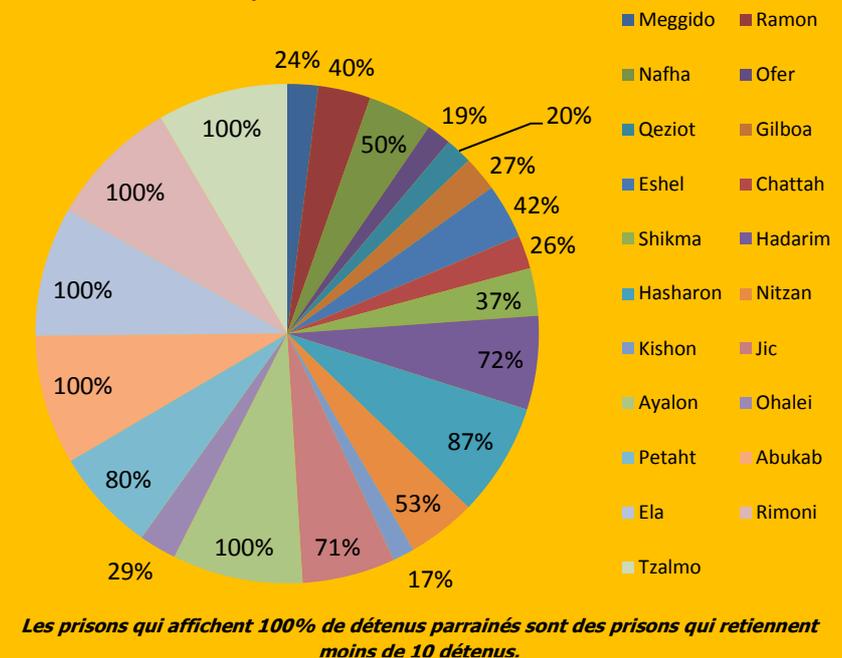
Lettre d'informations aux parrains – janvier 2013

Cher(e)s ami(e)s,

Lancée en juillet 2012, la campagne de parrainage de prisonniers politique palestiniens à laquelle vous prenez part rencontre un franc succès. Nous sommes aujourd'hui à plus de 1700 parrains pour plus de 1500 prisonniers parrainés. Cette lettre d'information vise à vous faire connaître les nouveautés de la campagne, des nouvelles venant des prisons et à vous fournir des outils et ressources pour vous aider.

La campagne prend de l'ampleur mais il reste encore près de 3000 prisonniers sans parrains, parlez-en autour de vous et faites connaître cette campagne.

Pourcentage de détenus parrainés par prisons au 23 janvier 2013



NOUVELLES DES PRISONS :



Salah Hamouri, franco-palestinien, libéré en décembre 2011 après 7 ans de déni de justice nous adresse un message à propos de la campagne de parrainage de prisonnier politique et son impact sur place :

« *Chères amies, Chers amis,*

Je suis avec beaucoup d'attention la campagne de parrainage des prisonniers palestiniens que vous avez lancée. Je suis très heureux qu'elle prenne une grande ampleur en France.

Bravo à toutes et tous. Je voulais faire ce message pour vous informer que les lettres arrivent bien dans les prisons. Les familles nous le disent et parfois des prisonniers, par l'intermédiaire de leurs familles, arrivent à faire passer des lettres pour celles et ceux qui les soutiennent. Je crois qu'il faut faire savoir cela à celles et ceux qui se sont engagés. Cela ne peut que les motiver davantage même si, eux personnellement, non pas de retour direct. Les lettres arrivent et les prisonniers ont bien compris ce que vous faisiez ! A bientôt en France pour continuer ensemble !

Je vous adresse, depuis Jérusalem, toutes mes amitiés militantes et mes remerciements.

Salah Hamouri»

QUESTIONS DE PARRAINS :

Q : La date de libération indiquée sur la fiche du prisonnier que je parraine est passée. Que dois-je faire ?

R : Les dates de libération indiquées sur les fiches sont des dates de libération prévues. Malheureusement elles ne garantissent pas que le prisonnier soit réellement libéré à cette date. Nous sommes en contact permanent avec des associations sur place et les familles des prisonniers qui nous informent des libérations et nouvelles arrestations afin que notre fichier soit toujours à jour. Lorsque le prisonnier que vous parrainez sera libéré, nous vous en informerons et vous proposerons alors une nouvelle fiche.

Association France Palestine Solidarité (AFPS), 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Tel : 00 33 (0)1 43 72 15 79. Fax : 00 33 (0)9 56 03 15 79 - Email : afps@france-palestine.org Site : www.france-palestine.org



Q : Je sais que je ne dois pas mettre mon adresse au dos du courrier car il risque de m'être retourné. Mais si par hasard, le prisonnier que je parraine arrivait à me répondre comment fera-t-il pour avoir mon adresse ?

R : Vous pouvez mettre votre adresse sur le courrier que vous adressez à l'intérieur d'une enveloppe fermée, mais nous n'avons aucune garantie que vous ne ferez pas du coup l'objet d'un fichage par les services de sécurité Israélien. Pour éviter ce risque, nous vous proposons de prendre contact avec le groupe local le plus proche de chez vous et de mettre l'adresse du groupe local avec votre prénom sur l'enveloppe plutôt que votre adresse personnelle. A ce propos nous rappelons que les prisonniers n'ont pas accès à internet, nous ne pouvons donc pas leur transmettre vos e-mails.

Q : Puis-je faire parvenir des colis, des livres, des denrées... au prisonnier que je parraine ?

R : A ce stade nous ne pouvons pas garantir que les colis soient transmis aux prisonniers.

Q : J'en suis à mon deuxième courrier et je ne sais plus trop quoi écrire au prisonnier que je parraine, d'autant plus que vous conseillez de ne pas parler du conflit.

R : Nous conseillons fortement d'éviter les messages politiques car ils pourraient se retourner contre le prisonnier parrainé et de se centrer sur des messages de sympathie et de soutien moral. Pour cela vous trouverez des exemples de messages en français et en anglais ci-dessous et sur le site que vous pouvez réutiliser. Encore une fois, il ne s'agit pas de correspondre avec les prisonniers mais plutôt de leur adresser des messages de soutien, des photos, des cartes postales. L'important étant de garder le contact avec un prisonnier en souffrance, c'est une façon de l'aider à résister, de lui faire sentir qu'il n'est pas seul, que quelqu'un à l'autre bout du monde évoque ses souffrances, réclame sa liberté.

C'est aussi une façon de le protéger contre les mauvais traitements et au-delà de la solidarité, votre courrier de soutien est aussi un message politique très fort à Israël, lui faisant comprendre que ces prisonniers, nous les connaissons un par un, nous connaissons leur nom, leur prénom et leurs lieux de détention, et nous sommes prêts à interpeler nos élus, nos hommes politiques et notre gouvernement ainsi que les instances Européennes et Internationales pour défendre leur droit à la liberté et à la dignité conformément au droit international.

ECRIRE C'EST SOUTENIR

Vous trouverez sur le site internet de l'AFPS un modèle de carte postale et une affiche réalisée par les élus de deux communes et qui parrainent des prisonniers politiques palestiniens. Vous trouverez également à cette adresse un courrier de parrain en anglais et en français pour ceux d'entre vous qui manqueraient d'inspiration.

Voir <http://www.france-palestine.org/Modeles-de-courriers-aux>

LES DERNIERES INFOS :

Nous vous invitons à consulter l'espace dédié aux prisonniers politiques palestiniens sur notre site internet à l'adresse <http://www.france-palestine.org/+Prisonniers-politiques-+>, où vous trouverez des éléments d'informations (articles de presse, vidéos...) sur les conditions de détention des prisonniers politiques palestiniens. Des femmes, des enfants, des étudiants, des parlementaires, des professeurs, des prisonniers malades, des handicapés, des écrivains et des journalistes sont en souffrance, car privés de liberté pour des seules raisons politiques. Une partie d'entre eux sont en détention administrative sans charges ni procès ou purgent des peines courtes ou longues allant d'une fois la perpétuité à 67 fois. Ils subissent humiliations, tortures et mauvais traitements, ils sont victimes de négligences médicales en contravention avec la 4ème convention de Genève et le droit humanitaire international.

PORTRAITS DE PRISONNIERS :

Voir le portrait de **Ahmad Katamesh un écrivain en détention administrative** <http://www.france-palestine.org/Ahmad-Katamesh-un-ecrivain-en>

Assez de souffrances, assez de dénis de justice

Ensemble exigeons le respect du droit à la liberté et à la dignité

Groupe de travail prisonniers - soutienprisonniers@gmail.com

Association France Palestine Solidarité (AFPS), 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Tel : 00 33 (0)1 43 72 15 79. Fax : 00 33 (0)9 56 03 15 79 - Email : afps@france-palestine.org Site : www.france-palestine.org

